



Le 5 janvier 2024

Cher / Chère collègue, Cher / Chère élu(e),

Au nom du bureau national et de l'ensemble des délégués syndicaux de la CGC CMA, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2024.

L'année 2023 a été marquée par des défis sans précédent pour notre réseau. Nous avons de nouveau été confrontés à une baisse significative des ressources TFCMA (Taxe pour Frais de Chambres de Métiers et de l'Artisanat), à l'augmentation des coûts de fonctionnement et à une diminution de 8 % du financement de l'apprentissage. Les décisions de l'État ont généré des déficits cumulés qui mettent en danger notre modèle, l'intégration des apprentis et, à terme, le secteur de l'artisanat.

Ces pressions ont été ressenties par tous, impactant à la fois notre vie professionnelle et personnelle. Malgré la force et la résilience de nos collègues face à cette situation exceptionnelle, notre syndicat déplore un nombre record de licenciements, de restructurations et de suppressions de postes. Conscient des enjeux actuels, il a interpellé les représentants politiques pour alerter sur les conséquences immédiates et tenter de clarifier les intentions futures du gouvernement.

Nous avons prévenu nos directions de l'importance capitale d'un accompagnement humain et du maintien d'un dialogue social ouvert et continu, car de nombreuses dérives sont toujours observées. Une approche bienveillante est essentielle dans cette période difficile, car les risques psycho-sociaux sont exacerbés par le stress et la précarité qui persistent depuis plus de dix ans.

Aujourd'hui, nous demandons fermement à l'État d'assumer pleinement la responsabilité de ses décisions avec un accompagnement efficace des reconversions professionnelles. Nous mettons l'accent sur l'urgence de développer au niveau interministériel, un dispositif transitoire, reliant les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), les lycées professionnels, les CMA et les administrations publiques. Ce dispositif permettrait de compenser l'absence d'options de reclassement dans notre réseau et faciliterait la mobilisation des forces vives et des compétences, en appui de la réforme des lycées professionnels initiée par le Président de la République.

En cette nouvelle année, nous espérons que nos efforts seront entendus et que 2024 marquera le début d'une amélioration durable, ainsi qu'une prise en considération accrue des agents de notre réseau. Ensemble, nous aurons la force de surmonter ces épreuves et de bâtir un avenir meilleur.

Avec mes sentiments les plus sincères,

Nicolas TOLLAR
Président CGC CMA

Secrétariat de la CGC CMA - 23 avenue CAFFIN 94210 La Varenne-Saint-Hilaire
www.cgccma.fr cgccma@gmail.com

Construisons ensemble des solutions d'avenir